

RÉUNION SUR LA DYSLEXIE

21 Mai 2007

Cette réunion sur la dyslexie s'est tenue à l'initiative du conseil local FCPE du collège des Baous, avec le soutien de la direction de l'établissement et de l'Association de Parents et d'Enfants Dyslexiques (APED).

Participants :

- . M. Quincey Principal du collège des Baous
 - . M. Vitale Principal adjoint du collège des Baous
 - . Mme Renevier Présidente de l'APED
 - . Mme Audra Association APED
 - . M. Girardot Principal du collège de St Martin du Var et membre de l'APED
 - . Mme Fossoud Neuropédiâtre à l'hôpital l'Archet de Nice
 - . Mme Szikora Enseignante centre référent au CHU l'Archet
- 45 parents d'élèves

1. PRÉSENTATION

Mme Renevier précise quelle a obtenu l'agrément du rectorat pour intervenir dans les collèges et écoles primaires.

La dyslexie est un problème neurologique. Les problèmes psychologiques que présentent les personnes atteintes de dyslexie ne sont la conséquence de ce problème neurologique, et non la cause.

2. ILLUSTRATION DE L'INTERVENTION

Le film sur les enfants dyslexiques réalisé par M. Pinto, enseignant d'arts plastiques dans l'établissement, et qui fait part du vécu d'élèves dyslexiques du collège des Baous, est projeté. Ce film met l'accent sur le quotidien et la souffrance de ces enfants.

3. INTERVENTION DE MME FOSSOUD

Pour être précis, pour analyser la dyslexie, il faut parler de "trouble du développement des fonctions supérieures".

1 *Prise en charge médicale et enseignement*

On ne peut pas se contenter d'un traitement, il faut l'association médico-pédagogique (médecins et enseignants) pour avancer.

Mme Fossoud s'intéresse au fonctionnement cérébral par rapport à certains apprentissages (langage oral, écrit, mathématiques, logique). Le neuropédiâtre ne se substitue pas aux enseignants ni aux parents, mais il peut les aider à comprendre ce qui se passe et à adapter leur comportement en fonction des troubles liés à la dyslexie de leur enfant.

2 *Les différents troubles dont peuvent souffrir les enfants*

Il est important d'identifier dès le plus jeune âge (dès l'école maternelle) le trouble dont peut souffrir un enfant :

- . Troubles perceptifs (ouïe, vue)
- . Déficience globale (2 à 3%)
- . Précocité
- . Troubles en "dys..." (dyscalculie, dysorthographe...)

La dyslexie regroupe les troubles du langage écrit.

Beaucoup d'enfants sont en difficulté non pas à cause de leur dyslexie, mais à cause de l'absence de

prise en charge ou en présence d'une prise en charge inadaptée.

3 Fonctionnement du cerveau d'un dyslexique

Les zones du cerveau sollicitées chez un dyslexique sont différentes de celles sollicitées chez les autres personnes. Le caractère génétique de la dyslexie est avéré (trois gènes sont impliqués), sans que cela suffise à effectuer un dépistage.

Les méthodes pédagogiques ne sont pas toujours adaptées aux dyslexiques. La scolarité doit s'adapter au trouble de l'enfant.

4 Vécu

Le vécu scolaire des enfants dyslexiques est très souvent difficile: dévalorisation, faible estime de soi, lenteur, souffrance psychologique. Ces symptômes les font souvent passer pour des élèves non motivés ou nonchalants.

5 Diagnostic

Le diagnostic est effectué par élimination des déficits intellectuel et sensoriels, lésions anatomiques, carence d'environnement. La dyslexie apparaît dans 5 à 8% de la population.

Il faut 18 mois de retard dans l'apprentissage de la lecture pour pouvoir parler de dyslexie.

Les procédures de lecture sont engagées dès la grande section de maternelle avec la reconnaissance globale des mots qui sera complétée par la reconnaissance par assemblage des parties du mot en CP. Les nombres de phonèmes et graphèmes utilisés donnent la difficulté d'une langue, allant de l'italien (plutôt facile) à l'anglais (très difficile).

Dans 95% des cas, le bilan que réalise un orthophoniste suffit à détecter une dyslexie, à condition que celui-ci soit fait en collaboration avec les enseignants et le médecin. Les parents doivent pouvoir disposer du bilan effectué par l'orthophoniste.

6 La dyslexie, une maladie psychologique?

C'est la collaboration des neuropédiâtres et des pédopsychiatres qui permet de trouver le traitement à appliquer.

Tous les médecins sont a priori capables d'aider les familles en effectuant un "pré_diagnostic" et en les aiguillant vers les spécialistes. L'APED dispose d'une liste de médecins plus spécialement engagés dans la dyslexie.

7 Et à l'école?

Certains signes précoces sont perceptibles dès la maternelle : lenteur dans l'écriture ou la réalisation de tâches quotidiennes (lacer ses chaussures, enfiler une veste à l'envers, réaliser un puzzle...).

Quasiment tous les médecins scolaires des Alpes-Maritimes et du Var ont été formés sur la dyslexie.

Des bilans quantitatifs et qualitatifs sont pratiqués pour établir le diagnostic. Cela permet de mettre sur pied une stratégie thérapeutique.

Il ne faut pas "sous-enseigner", mais présenter le travail sous une forme différente.

Le tiers-temps constitue une aide, mais ne constitue pas la solution systématique et suffisante : cette méthode appliquée sans l'adhésion de l'enfant ne sert à rien. Il faut que tout le monde "joue le jeu" : parents, enseignants, médecins, enfants. Le tiers-temps ne sera profitable que si l'élève a appris par le passé à travailler lentement et sans paniquer, par exemple en ayant moins de travail à effectuer dans le même temps que les autres élèves.

4. INTERVENTION DE MME SZIKORA

Il n'existe pas de canevas-type de procédure qui s'adapte à tous les dyslexiques.

Il est très profitable à l'enfant que les mêmes repères soient utilisés à l'école, à la maison et chez

l'orthophoniste. Cela est possible en mettant sur pied un projet d'accueil individualisé (PAI) qui implique toutes les parties. Si cela ne semble pas être la règle dans tous les cas, il est bon de savoir que de telles procédures sont en place pour certains enfants.

5. EN TANT QUE PARENT, QUE PEUT-ON, QUE DOIT-ON FAIRE?

Il ne faut pas se butter et laisser l'enfant reprendre son souffle lors de l'apprentissage des devoirs. Il est parfois nécessaire de demander à une personne extérieure de s'occuper des devoirs pour éviter les situations de conflit.

Il est souvent valorisant pour l'enfant de se réaliser dans des activités artistiques ou sportives. Dans cette optique, au collège des Baous, Mme Ruscher accueille des enfants dyslexiques pendant la pause méridienne pour mener des activités de chant.

Les dyslexiques sont des enfants différents qui trouvent souvent des solutions originales par leurs propres moyens pour pallier leurs problèmes. Les parents doivent accepter que leur enfant suive une voie différente (et un cursus scolaire différent) pour réussir leur formation et leur vie professionnelle. Il est important également que les enseignants prennent en compte le fait qu'il faut s'adapter à ce public particulier. Au collège des Baous, certains y sont sensibles.